

« 82 hommées de vignes, tant dans le clos que de-  
 « hors, qui rendent, par communes années, 100 ânées  
 « de vin ;

« 36 bicherées 1/2 de pré ;

« 77 bicherées, tant en bois taillis qu'en haute futaie  
 « (Si on ne voulait point affermer les fonds ci-dessus, on  
 « ferait un grand profit par le nourrissage du bétail, et  
 « en ayant une grande basse-cour) ;

« 428 bicherées de terre, moitié froment, moitié blondée  
 « et seigle, situées au territoire de Tronçon ;

« 100 bicherées de terre, situées audit lieu, dans les-  
 « quelles feu M. de Vaux avait droit de parcours. »

A la suite de ce dénombrement se trouve la description  
 de la Duchère, faite en ces termes :

« Le château de la Duchère est flanqué de plusieurs  
 « tours et est un des plus beaux des environs de Lyon.  
 « Il est situé heureusement et consiste en plusieurs belles  
 « chambres, une galerie très-grande et très-bien peinte,  
 « des avenues à chaque appartement, qui conduisent à un  
 « grand bois de haute futaie de 77 bicherées, deux belles  
 « terrasses, dans l'une desquelles sont deux jets d'eau,  
 « deux cours environnées de bâtiments, dans l'une des-  
 « quelles est une belle chapelle, en laquelle on va du  
 « château, et, dans l'autre, sont la maison du granger, les  
 « écuries et le tenailler.

« La cour du château est en terrasse et a pour orne-  
 « ment une fontaine, un petit parterre au-dessous où il y  
 « a aussi une fontaine.

« Il y a une belle avenue qui conduit au château, et, à  
 « droite et à gauche, sont deux beaux jets d'eau qui ar-  
 « rosent deux grands jardins qui sont à côté. »

Messire Jean-Baptiste Gueston, fils de Philippe Gues-  
 ton et de Claude Compain, leur succéda dans la seigneurie  
 de la Duchère ; il était baron de Vaux, seigneur de Beau-  
 lieu, conseiller et secrétaire du roi en la sénéchaussée et  
 siège présidial de Lyon ; il épousa Anne Rouvière.